



Lycée Roland Garros
Enseigner pour la réussite !

MEMENTO RELATIF À LA FICHE TECHNIQUE PRODUIT

- La fiche technique du constructeur est obligatoire que le produit présente des caractéristiques particulières ou non.
- Les documents publicitaires ne permettent pas une analyse suffisamment précise ; ils ne possèdent aucune valeur juridique.
- Le matériel proposé devra être de marque (Constructeur) avec réseau certifié de proximité. Pas d'occasion aussi bien pour les logiciels (os inclus) que pour le matériel.

MEMENTO RELATIF À LA FACTURE PRO-FORMA

- **Une facture pro-forma doit obligatoirement être établie pour chaque lot** et mentionner le N° du lot. Elle doit mentionner chaque article. Toute offre incomplète sera retournée à son auteur.
- **Les prix** doivent être indiqués **en TTC** rendu dédouanés LRG.
- Si la commande revêt la forme d'un marché à bons de commande, la facture pro-forma indiquera le prix unitaire sur la base des quantités minimales. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'entreprendre une négociation si les quantités maximales sont commandées.
- **Le délai de garantie** doit être **indiqué sur la facture pro-forma**. En l'absence de précision, la durée d'un an sera automatiquement retenue.
- **Le délai de livraison** sera précisé sur la facture pro-forma, il sera exprimé en **nombre de jours ou de semaines**. Les délais approximatifs ne sont pas admis (exemple: trois à quatre semaines).
- **Le contrat de maintenance proposé sera joint en annexe.**

Le Proviseur
Isabelle LEMARCHAND

